

Consultation publique sur les Fonds de l'UE dans le domaine de la cohésion

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Introduction

[Lire l'introduction](#)

Instructions préliminaires

Répondez-vous à ce questionnaire en tant que particulier, à titre personnel? Dans l'affirmative, veuillez cocher la première option de la question 1. Vous serez ensuite invité(e) à introduire vos données personnelles, puis directement dirigé(e) vers les questions 27 à 40 portant sur les fonds de l'UE dans le domaine de la cohésion.

Répondez-vous à ce questionnaire pour le compte d'une organisation ou à titre professionnel? Dans l'affirmative, veuillez cocher la seconde option de la question 1. Vous serez ensuite invité(e) à introduire vos données personnelles et des informations sur l'organisation au nom de laquelle vous répondez, puis directement dirigé(e) vers les questions 27 à 40 portant sur les fonds de l'UE dans le domaine de la cohésion.

Dans l'un et l'autre cas, vous pouvez passer les questions non obligatoires, télécharger un document (1 Mo maximum) sous le point 41 et rédiger un commentaire sous le point 42. Si vous optez pour une publication anonyme, veuillez ne pas inclure de données à caractère personnel dans les documents transmis dans le cadre de cette consultation. Il est vivement conseillé de lire la déclaration spécifique relative à la protection de la vie privée pour connaître les modalités de traitement de vos données à caractère personnel et de votre contribution.

Informations vous concernant

*1 Vous répondez au questionnaire:

- en tant que particulier, à titre personnel
- à titre professionnel ou pour le compte d'une organisation

*8 Prénom du participant

Nicolas

*9 Nom du participant

Gaubert

*10 Adresse électronique professionnelle du participant

gaubertn@fnfp.fr

*11 Nom de l'organisation

Fédération nationale des Travaux Publics (FNTP)

*12 Adresse postale de l'organisation

3 rue de Berri
75008 PARIS
France

*13 Type d'organisation

Veuillez choisir la réponse la plus appropriée.

- Entreprise privée
- Cabinet de consultants, cabinet d'avocats, consultant indépendant
- Association professionnelle ou commerciale ou association d'entreprises
- Organisation, plateforme ou réseau non gouvernemental
- Organisme de recherche et université
- Église et communauté religieuse
- Autorité régionale ou locale (publique ou mixte)
- Autorité publique internationale ou nationale
- Autre

*16 Veuillez préciser le type d'organisation:

- Chambre de commerce
- Organisation professionnelle
- Syndicat
- Représentant de métiers ou d'artisanats
- Autre

*22 Votre organisation figure-t-elle dans le registre de transparence?

Si votre organisation n'est pas inscrite, nous vous invitons à l'enregistrer [ici](#), même si l'inscription n'est pas obligatoire pour participer à cette consultation. [Pourquoi un registre de transparence?](#)

- Oui
- Non

Sans objet

* 23 Si vous avez répondu «Oui», veuillez indiquer son numéro d'inscription au registre.

30032231266-82

* 24 Pays du siège de l'organisation

- Autriche
- Belgique
- Bulgarie
- Croatie
- Chypre
- République tchèque
- Danemark
- Estonie
- Finlande
- France
- Allemagne
- Grèce
- Hongrie
- Irlande
- Italie
- Lettonie
- Lituanie
- Luxembourg
- Malte
- Pays-Bas
- Pologne
- Portugal
- Roumanie
- République slovaque
- Slovénie
- Espagne
- Suède
- Royaume-Uni
- Autre

* 26 Votre contribution

Veuillez noter que, quelle que soit l'option choisie, vos réponses peuvent faire l'objet d'une demande d'accès public aux documents en vertu du [règlement \(CE\) n° 1049/2001](#)

- peut être publiée avec les informations de votre organisation.** (Je consens à la publication de toutes les informations contenues dans ma contribution, en totalité ou en partie, y compris le nom de mon organisation, et je déclare qu'aucun élément de ma réponse n'est illégal ou ne porte atteinte aux droits d'un tiers d'une manière qui pourrait empêcher sa publication.)

- peut être publiée de manière anonyme.** (Je consens à la publication de toutes les informations contenues dans ma contribution, en totalité ou en partie, y compris les citations et avis exprimés, à condition que ces informations soient rendues anonymes. Je déclare qu'aucun élément de ma réponse n'est illégal ou ne porte atteinte aux droits d'un tiers d'une manière qui pourrait empêcher sa publication.)

Fonds de l'UE dans le domaine de la cohésion

27 Disposez-vous d'une expérience en ce qui concerne un ou plusieurs des Fonds et programmes suivants:

pas plus de 6 choix

- Le Fonds européen de développement régional (FEDER)
- Le Fonds de cohésion (FC)
- Le Fonds social européen (FSE)
- Le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM)
- Le Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD)
- Le programme européen pour l'emploi et l'innovation sociale (EaSI)

28 Veuillez préciser le ou les sujets auxquels vos réponses se réfèrent:

pas plus de 3 choix

- Développement économique et durable
- Emploi, compétences et éducation
- Inclusion sociale

29 La Commission a recensé, à titre préliminaire, un certain nombre d'enjeux auxquels les programmes /Fonds liés au domaine d'action de la cohésion pourraient répondre. Dans quelle mesure estimez-vous que ces enjeux sont importants?

	Dans une très large mesure	Dans une mesure assez importante	Dans une mesure ni importante, ni sans importance	Dans une mesure assez peu importante	Dans une mesure très peu importante	Sans opinion
a. Promouvoir la croissance économique dans l'ensemble de l'UE	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
b. Réduire les disparités régionales et les retards de développement de certaines régions de l'UE	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
c. Faire face aux répercussions négatives de la mondialisation	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
d. Réduire le chômage, promouvoir les emplois de qualité et soutenir la mobilité de la main-d'œuvre	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

e. Promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la pauvreté	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
f. Promouvoir des valeurs communes (par exemple, l'état de droit, les droits fondamentaux, l'égalité et la lutte contre les discriminations)	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
g. Faciliter la transition vers une économie circulaire et à faible intensité de carbone, assurer la protection de l'environnement et la résilience face aux catastrophes et au changement climatique	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
h. Stimuler la recherche et l'innovation dans l'ensemble de l'UE	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
i. Faciliter la transition vers une économie et une société numériques	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

j. Promouvoir les transports et la mobilité durables	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
k. Promouvoir la coopération territoriale (interrégionale, transfrontalière, transnationale)	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
l. Apporter un soutien à l'éducation et à la formation pour l'acquisition de compétences et l'apprentissage tout au long de la vie	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
m. Améliorer la qualité des institutions et des capacités administratives	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
n. Promouvoir la bonne gouvernance économique et la mise en œuvre des réformes	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
o. Autre (veuillez indiquer ici le degré d'importance et compléter la question 30 ci-dessous)	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

30 Si vous avez répondu «Autre» à la question précédente, veuillez préciser ici:

200 caractère(s) maximum

Au-delà de la mobilité, la politique de cohésion doit promouvoir l'accessibilité dans l'ensemble de l'UE pour garantir le principe de cohésion territoriale, conformément à l'article 174 du TFUE.

31 Dans quelle mesure les programmes/Fonds actuels permettent-ils de répondre à ces défis?

	Dans une très large mesure	Dans une assez large mesure	Seulement dans une certaine mesure	En rien	Sans opinion
a. Promouvoir la croissance économique dans l'ensemble de l'UE	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
b. Réduire les disparités régionales et les retards de développement de certaines régions de l'UE	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
c. Faire face aux répercussions négatives de la mondialisation	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
d. Réduire le chômage, promouvoir les emplois de qualité et soutenir la mobilité de la main-d'œuvre	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
e. Promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la pauvreté	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
f. Promouvoir des valeurs communes (par exemple, l'état de droit, les droits fondamentaux, l'égalité et la lutte contre les discriminations)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
g. Faciliter la transition vers une économie circulaire et à faible intensité de carbone, assurer la protection de l'environnement et la résilience face aux catastrophes et au changement climatique	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
h. Stimuler la recherche et l'innovation dans l'ensemble de l'UE	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
i. Faciliter la transition vers une économie et une société numériques	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
j. Promouvoir les transports et la mobilité durables	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
k. Promouvoir la coopération territoriale (interrégionale, transfrontalière, transnationale)	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

l. Apporter un soutien à l'éducation et à la formation pour l'acquisition de compétences et l'apprentissage tout au long de la vie	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
m. Améliorer la qualité des institutions et des capacités administratives	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
n. Promouvoir la bonne gouvernance économique et la mise en œuvre des réformes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
o. Autre (veuillez indiquer ici le degré d'importance et compléter la question 32 ci-dessous)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

32 Si vous avez répondu «Autre» à la question précédente, veuillez préciser ici:

200 caractère(s) maximum

La concentration thématique des fonds (le FEDER spécifiquement) a lourdement nui au soutien financier en faveur de la réalisation d'infrastructures de transport ou dédiées aux réseaux d'eau potable.

33 Dans quelle mesure les programmes/Fonds actuels apportent-ils une valeur ajoutée par rapport à ce que les États membres pourraient réaliser au niveau national, régional et/ou local, s'ils ne disposaient pas des Fonds de l'UE?

- Dans une très large mesure
- Dans une assez large mesure
- Seulement dans une certaine mesure
- Aucune valeur ajoutée
- Je ne sais pas.

34 Veuillez expliquer comment les programmes/Fonds actuels peuvent apporter une valeur ajoutée par rapport à ce que les États membres pourraient réaliser au niveau national, régional et/ou local.

1500 caractère(s) maximum

Veuillez préciser à quels programmes, politiques ou Fonds vos réponses se rapportent.

Le septième rapport sur la cohésion publié par la Commission est très clair: la part de la politique de cohésion dans les investissements publics est fondamentale dans les pays bénéficiaires du Fonds de cohésion. Cet effet de levier européen est essentiel dans un contexte de raréfaction des fonds publics. Les pays ne relevant pas de la politique de cohésion bénéficient également des retombées générées par les investissements dans les pays concernés par la politique de cohésion, tant directement (par la vente de biens d'équipement) qu'indirectement (grâce à une augmentation des revenus et, dès lors, un renforcement des échanges commerciaux).

35 Est-il nécessaire de modifier ou de compléter les objectifs des programmes/Fonds dans ce domaine d'action? Dans l'affirmative, quelles modifications seraient nécessaires ou souhaitables?

1500 caractère(s) maximum

Veuillez préciser à quels programmes, politiques ou Fonds vos réponses se rapportent.

La concentration thématique des fonds structurels permet d'assurer une meilleure utilisation des fonds européens et une plus grande cohérence des objectifs.

Cependant, la flexibilité des objectifs en fonction des priorités régionales doit être assurée.

Le sujet des infrastructures (transport, énergie, numérique et réseaux d'eau potable) est en effet vital, y compris dans les pays de l'Europe occidentale. En effet, comme le rappelle la stratégie Europe 2020, les infrastructures assurent un rôle moteur pour renforcer la compétitivité industrielle de l'Union et pour développer l'accessibilité. La concentration thématique des fonds structurels ne peut fonctionner efficacement que si elle traduit les priorités d'Europe 2020 en termes de projets de territoires, d'économie réelle et d'investissement matériels.

36 Dans quelle mesure considérez-vous que les éléments suivants constituent un obstacle qui empêche les programmes/Fonds actuels d'atteindre leurs objectifs?

	Dans une très large mesure	Dans une assez large mesure	Seulement dans une certaine mesure	Ils ne sont pas un obstacle	Sans opinion
a. Des procédures complexes synonymes de charge administrative importante et de retards.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
b. De lourdes exigences en matière d'audit et de contrôle.	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
c. Les Fonds disponibles ne correspondent pas aux véritables défis.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
d. Les capacités administratives pour gérer les programmes sont insuffisantes.	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
e. Les informations relatives au processus de sélection et de financement sont insuffisantes.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
f. Un manque de flexibilité pour réagir aux circonstances imprévues.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
g. La difficulté de concilier l'action européenne avec d'autres interventions publiques.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
h. Les synergies entre les programmes /Fonds de l'UE sont insuffisantes.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
i. Il est difficile d'assurer la viabilité des projets après la fin de la période de financement.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
j. Une utilisation insuffisante des instruments financiers.	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
k. Les taux de cofinancement.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

l. Le décaissement tardif des Fonds, les retards dans les paiements aux bénéficiaires.	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
m. Les liens insuffisants entre les Fonds et la gouvernance économique de l'UE ainsi qu'avec la mise en œuvre des réformes structurelles.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
n. L'insécurité juridique.	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
o. Un manque d'appropriation par les destinataires.	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
p. L'engagement insuffisant de la société civile dans l'élaboration et la mise en œuvre.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
q. Autre (veuillez préciser ci-dessous)	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

37 Si vous avez répondu «Autre» à la question précédente, veuillez préciser ici:

1000 caractère(s) maximum

La volonté d'assurer une approche intégrée par une utilisation efficace des fonds européens doit être encouragée. Elle permet de dépasser les approches sectorielles afin de s'atteler aux défis locaux en termes d'accessibilité ou d'attractivité.

Cette approche intégrée sera un succès grâce à une implication plus étroite des associations économiques régionales et des organisations socioprofessionnelles à la mise en œuvre des fonds structurels mais aussi de la place plus importante des autorités régionales et locales dans l'élaboration et la gestion des programmes des fonds structurels, en France particulièrement.

38 Dans quelle mesure pensez-vous que les mesures suivantes puissent simplifier et réduire les démarches administratives pour les bénéficiaires des programmes/Fonds actuels?

	Dans une très large mesure	Dans une assez large mesure	Seulement dans une certaine mesure	En rien	Sans opinion
a. L'harmonisation des règles entre les différents Fonds de l'UE.	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
b. La définition de règles moins nombreuses, plus claires et plus courtes.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
c. Accorder une plus grande liberté aux autorités nationales pour fixer les règles.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
d. Davantage de souplesse au niveau des activités lorsque le financement est possible.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

e. Davantage de souplesse dans l' allocation des ressources afin de répondre aux besoins inattendus.	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
f. La simplification des conditions ex ante.	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
g. Un engagement plus efficace des parties prenantes dans la programmation, la mise en œuvre et l' évaluation.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
h. Autre (veuillez préciser ci-dessous)	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

39 Si vous avez répondu «Autre» à la question précédente, veuillez préciser ici:

1000 caractère(s) maximum

Il est nécessaire d'associer plus étroitement les collectivités locales et régionales à la définition et la mise en œuvre des priorités d'intervention qui y sont liées : en tant que principaux investisseurs publics, les collectivités territoriales apportent en effet les réponses concrètes aux grands enjeux auxquels l'Union Européenne doit faire face.

40 Comment les synergies entre les Fonds/programmes pourraient-elles encore être renforcées dans ce domaine pour éviter de possibles chevauchements/doubles emplois? Par exemple, pourriez-vous envisager le regroupement/la fusion de certains programmes/Fonds?

1500 caractère(s) maximum

Veuillez préciser à quels programmes, politiques ou Fonds vos réponses se rapportent.

Partant d'une réelle approche intégrée du développement des territoires, il est nécessaire d'assurer une cohérence entre le fonds dédié aux réseaux transeuropéens de transport, d'énergie et de télécommunication (Mécanisme pour l'interconnexion en Europe) et les fonds structurels européens (FEDER, Fonds de cohésion).

Dans le domaine des transports, le MIE doit poursuivre son soutien aux infrastructures du réseau central européen (core network) tandis que les fonds structurels pourrait davantage cibler les projets de dimension et locale dédié à la connexion au réseau central européen.

Il est en effet indispensable de bien distinguer la finalité du MIE des fonds structurels: ces deux instruments se complètent et la préservation de ces deux fonds en faveur des transports après 2020 est primordiale.

Chargement du document et observations finales

41 Vous pouvez joindre un document concis, par exemple une prise de position. La taille du fichier ne peut pas dépasser 1 MB.

Veuillez noter que le document que vous chargerez sera publié en même temps que vos réponses au questionnaire, qui constituent la contribution essentielle à la présente consultation publique. Ce document est facultatif et servira de référence complémentaire pour mieux comprendre votre point de vue.

42 Si vous souhaitez ajouter d'autres informations entrant dans le cadre du présent questionnaire, vous pouvez le faire ici.

1500 caractère(s) maximum

La FNTP souhaite le maintien d'une politique européenne de cohésion ambitieuse, s'adressant à l'ensemble des territoires de l'Union européenne, afin de conforter les investissements publics structurants essentiels en matière de développement des zones urbaines et rurales.
Ceci implique de doter ses instruments financiers, les fonds européens structurels et d'investissement, d'enveloppes financières au moins équivalentes à celles de la programmation 2014-2020.

Contact

Dana.DJOUDJEV@ec.europa.eu
